



Commune de
Val-de-Travers



Le Val-de-Travers en région pilote d'un nouveau concept d'accueil touristique

Tourisme neuchâtelois, la Commune de Val-de-Travers et la société Goût & Région ont convenu d'un accord pour mettre en œuvre, avec effet immédiat, un nouveau concept d'accueil touristique au Val-de-Travers. L'expérience qui sera menée dans la région constitue un projet pilote en vue d'une réorganisation plus vaste, souhaitée par Tourisme neuchâtelois pour renforcer la qualité de l'accueil dans les régions qui ne sont pas dotées d'un bureau de l'office du tourisme.

La volonté forte est de se rapprocher du touriste, pour lui mettre à disposition les conseils et l'information dont il a besoin là où il se trouve.

Le point d'information touristique emménage à la gare de Noiraigue

Jusqu'ici localisé au Centre sportif régional, le point d'information touristique sera désormais implanté à la gare de Noiraigue, dans le lieu même qui enregistre la plus forte fréquentation touristique de la région.

La société Goût & Région, qui exploite le site, a été mandatée conjointement par Tourisme neuchâtelois et la commune de Val-de-Travers pour assurer l'accueil 7 jours sur 7, durant toute l'année, avec de larges horaires d'ouverture. En plus d'offrir des prestations complètes d'information et de documentation sur l'offre de la destination touristique Jura & Trois-Lacs, le point d'information développera des prestations de conseil et sera à même d'effectuer des réservations de séjours. Les appels téléphoniques et courriels entrants seront traités directement par le point d'information, alors qu'ils sont actuellement traités par Tourisme neuchâtelois depuis La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel.

Un réseau de sites-relais à travers toute la vallée

Les touristes habitués à se rendre au Centre sportif régional continueront à y trouver de l'information et de la documentation touristique sur l'offre régionale. Le centre deviendra en effet le premier site-relais d'information touristique, à savoir un lieu dans lequel le touriste trouve toute l'information de base dont il a besoin dans le cadre de son séjour au Val-de-Travers, durant les horaires d'ouverture du site.

Dans le courant du printemps, plusieurs autres sites-relais rejoindront le réseau, de manière à assurer une couverture de tous les hauts lieux touristiques de la région.

Renseignements : M. J.-N. Karakash, conseiller communal, Val-de-Travers
M. M. von Wyss, Goût & Région, Val-de-Travers / Creux-du-Van
M. Y. Engel, directeur Tourisme neuchâtelois

Point d'information touristique
Place de la Gare
2103 Noiraigue 1
T. 032 889 68 96
F. 032 889 62 90
Info.vdt@ne.ch